

COMMUNIQUE

RELATIF A LA POLLUTION DU FLEUVE NAZINON A LA SUITE D'UN DEVERSEMENT DE PRODUITS CHIMIQUES AU NIVEAU DU PONT DE SAKOINSÉ

Le Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture, de l'Eau, des Ressources animales et halieutiques porte à la connaissance de l'opinion publique que suite à l'accident de circulation survenu au niveau du pont de Sakoinzé dans la nuit du 14 au 15 août 2026 et qui a occasionné un déversement important de produits toxiques dans le fleuve Nazinon, les services techniques compétents se sont déployés sur les lieux de l'incident et le long du fleuve concerné.

Les opérations d'urgences ont permis de récupérer totalement la quantité restante du produit dans le fleuve. Des prélèvements d'eau ont également été effectués par les Laboratoires d'analyse de la qualité de l'eau et de l'environnement afin d'évaluer l'évolution de la pollution et de suivre la qualité du milieu. Les premières analyses confirment la présence de cyanure de sodium dans les eaux du fleuve Nazinon.

Le Ministre d'Etat rassure les populations que les mesures prises ont permis de stabiliser la situation. Toutefois, le suivi environnemental et sanitaire se poursuit afin de s'assurer de la résorption totale de la pollution et du retour progressif à un état normal. Par conséquent, les populations riveraines sont invitées à respecter strictement les consignes de précaution communiquées par les services compétents. Elles doivent notamment éviter l'utilisation et la consommation de l'eau du fleuve ainsi que la consommation des poissons et autres animaux retrouvés morts dans la zone concernée, et ce jusqu'à nouvel ordre.

Les analyses aux laboratoires se poursuivent chaque jour et toute information utile à la protection des populations sera communiquée en temps opportun.

Par ailleurs, le Ministre d'Etat en rappelle à la responsabilité de tous les importateurs, distributeurs et utilisateurs des produits chimiques dont le transport, le stockage et la distribution doit se faire dans le strict respect des normes environnementales. Les services de la police environnementale procéderont à des contrôles à cet effet.

Le Ministre d'Etat remercie l'ensemble des services mobilisés pour leur diligence et leur engagement dans la gestion de cet incident et rassure les populations que l'évolution de la situation fait l'objet d'une attention particulière de la part des autorités.

**Le Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture de l'Eau, des
Ressources Animales et Halieutique**



Commandant Ismaël SOMBIE

Officier de l'Ordre de l'Étalon